

Neuchâtel, le 9 novembre 2022

Budget 2023 : première étape vers une santé financière à retrouver

Soutenir la dynamique née de la fusion par des investissements ambitieux et ciblés, préserver la capacité d'autofinancement, tendre à un équilibre entre charges et recettes tout en garantissant à la population des prestations de qualité : tels sont les objectifs principaux que le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel s'est fixés pour élaborer son budget 2023. Un budget qui marque le début de l'important programme de réforme et de modernisation de l'administration (REMO), qui doit rétablir la santé financière de la Commune d'ici dix ans.

Avec un excédent de charges de 11,042 millions de francs, le budget présenté par le Conseil communal devant la presse ce mercredi a été élaboré dans un contexte politico-économique particulièrement compliqué, marqué notamment par le retour de l'inflation. Les effets du Covid ont provoqué des problèmes d'approvisionnement mondiaux et des hausses des prix des fournitures. La guerre en Ukraine a engendré de fortes augmentations des prix de l'énergie. Et la hausse des taux d'intérêt impacte déjà le coût des emprunts.

« Nous avons dû procéder à un exercice d'équilibre délicat et fastidieux, particulièrement exigeant de par les efforts demandés », a relevé Didier Boillat, conseiller communal en charge des finances. « Mais cet exercice était d'autant plus important qu'il marque la première étape du volet financier de notre programme REMO. » Initié en 2022, avec l'implication de tous les services de l'administration et en collaboration avec la commission financière du Conseil général, ce programme doit permettre de retrouver l'équilibre financier à l'horizon 2033 et de préserver la capacité d'investissement de la Commune, qui s'est dégradée ces dernières années.

Charges maîtrisées, recettes en hausse

Le budget 2023 traduit les efforts conséquents réalisés au sein des différents services de l'administration avec, à la clé, des économies de 6,2 millions de francs. Les charges d'exploitation, à hauteur de 330 millions, sont bien contenues malgré les hausses de prix et certains éléments de coûts non maîtrisables.

Du côté des revenus, la situation économique restée robuste permet de prévoir 20 millions de recettes fiscales supplémentaires. Par ailleurs, davantage de recettes sont budgétées au niveau des taxes et des émoluments. Les revenus atteignent ainsi 300

millions pour 2023, en hausse de 16% par rapport au budget précédent. Un montant de 10 millions sera toutefois prélevé à la réserve conjoncturelle.

Du côté des salaires du personnel communal, le budget prévoit pour 2023 une compensation partielle du renchérissement de 2%, ainsi que le gel des échelons individuels automatiques. Le Conseil communal, bien que conscient des efforts importants fournis au quotidien par les collaboratrices et les collaborateurs de la Ville, estime qu'un équilibre des efforts entre augmentations de taxes, mesures d'économies et charges de personnel se justifie pour permettre d'enclencher le mécanisme visant à remettre à flot les finances de la Ville.

Investissements priorités

Les investissements ont été priorités, afin de ne pas dépasser le plafond de 50 millions de francs nets fixé par la nouvelle réglementation communale. *« Ce volume nous semble suffisant pour réaliser les objectifs du programme de législature, soutenir l'élan né de la fusion et consolider l'attractivité de notre commune »*, a précisé Didier Boillat. Parmi les investissements au budget déjà votés, citons par exemple la traversée de Peseux, la réalisation du secteur 1 du parc des Jeunes-Rives, le réaménagement de l'avenue des Portes-Rouges, la transformation du collège des Parcs, la poursuite de la rénovation de la Step ou la réalisation du Pôle muséal. D'autres investissements devront encore faire l'objet d'une demande de crédit. Parmi eux, la première étape d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine administratif, la transformation du collège latin ou le nouveau réservoir de Valangin. Les investissements nets s'établissent à 49,8 millions de francs.

Pour l'exécutif, qui présentera le budget au Conseil général le 12 décembre prochain, garantir la pérennité des finances permettra de dégager des moyens suffisants pour affronter les situations difficiles qui se profilent sur les plans économique, social et surtout environnemental. *« Notre société va être de plus en plus confrontée aux conséquences du dérèglement climatique et nous devons nous donner les moyens d'en atténuer les conséquences »*, relève ainsi la présidente du Conseil communal, Nicole Baur. *« Nous devons aussi être en mesure de réagir rapidement et efficacement si de nouvelles crises surviennent, afin de soutenir celles et ceux qui en auront le plus besoin : c'est notre rôle de collectivité publique et des finances saines sont indispensables pour pouvoir jouer ce rôle. Il s'agit d'avancer ensemble, intelligemment. »*

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, vice-président du Conseil communal en charge du dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines, 032 717 71 01